



Lutte contre l'antibiorésistance : tous responsables, tous engagés !

La lutte contre la résistance des bactéries aux antibiotiques a été reconnue comme zoonose. Ce combat, que notre profession s'est approprié depuis plusieurs années avec vigueur et détermination, s'annonce long et difficile.

Désignés trop souvent comme responsables de l'antibiorésistance, alors que depuis plusieurs années ils réduisent leurs prescriptions, les vétérinaires ont su se mobiliser. Nous sommes des acteurs majeurs des santés animale et publique et devons être considérés comme des interlocuteurs impliqués. Cet objectif nécessite de notre part, un degré d'information optimisé et réactualisé. Quelle que soit la filière dans laquelle nous exerçons, cette étape est indispensable pour renforcer notre motivation, nos compétences et valoriser notre rôle en santé publique vétérinaire.

L'AFVAC Nouvelle Aquitaine et le SDVEL 33 vous proposent de les rejoindre lors d'une réunion qui se tiendra

Lundi 10 avril 2017 au Kyriad Prestige Mérignac à partir de 20H00.
116 Avenue de Magudas, 33700 Mérignac - 05 57 92 00 00
Cocktail à 20h00 suivi d'un buffet après les conférences

Alors que le plan Ecoantibio 1 se termine et que le plan Ecoantibio 2 est en cours de finalisation, deux conférenciers de qualité vous proposerons une mise au point sur ce lourd dossier et sur les bonnes pratiques d'utilisation des antimicrobiens.

Jean-François Rousselot : praticien, membre du copil Ecoantibio 1 et 2 au titre de la représentation technique de la filière animaux de compagnie, coordinateur des fiches de recommandation pour un bon usage des antibiotiques (filière animaux de compagnie), vice président de l'AFVAC

Christophe Hugnet : praticien, expert auprès des agences nationale et européenne du médicament vétérinaire, expert judiciaire

INSCRIPTION

Merci d'envoyer un chèque de 25 € à l'ordre du SDVEL 33
à Dr vét François Mérigaud 53 avenue Saint Médard 33320 Eyzines

NomPrénomN° Ordre.....
Adresse.....
.....
.....